



A.R.B.R.

Les Amis  
De Robespierre  
Pour  
Le Bicentenaire  
De la révolution

Bulletin Départemental N° 18 1<sup>er</sup> trimestre 1994



Conseil Général / Pas-de-Calais

# 1994

## Année Bicentenaire de la mort de Robespierre

La fin tragique de Robespierre et de ses compagnons est pour notre Association l'événement majeur de cette sixième année du Bicentenaire de la Révolution.

Événement capital aussi dans l'histoire de la Révolution toute entière : avec Robespierre, c'est ce qui reste vivace du mouvement populaire qui est décapité. La grande espérance de la "Révolution pour tous" est brisée. La riche bourgeoisie a hâte de tirer à elle tous les profits du changement de régime. Le petit peuple, va entrer dans le XIX<sup>ème</sup> siècle par la basse porte de service, et subir la loi impitoyable des nouveaux maîtres.

Le droit au bonheur pour tous, la démocratie, l'EGALITE, ne sont pas au rendez-vous.

Le dernier sursaut de BABEUF (que nous célébrerons le moment venu) ne suscitera pas ce qu'on a enterré le 9 Thermidor avec Robespierre, St-Just, Lebas, Couthon : l'idéal de J.J. Rousseau.

Les "Terreurs Blanches" aux mille masques vont remplir pour longtemps l'histoire moderne.

C.L.

## Notre programme

### • Quatre conférences

Les 3, 4, 5 et 6 mai à CARVIN, BETHUNE, S<sup>t</sup> POL et ARRAS. Monsieur Huguet (voir p.8) donnera une série de conférences sur :

*"Robespierre ou la finalité de la Révolution"*

et

*"Une lecture nouvelle de la Révolution à la lumière de Robespierre"*

### • 6 mai au Lycée Robespierre

- Rencontre devant le buste de Robespierre
- Départ de l'exposition itinérante sur "Robespierre Homme d'Etat"

### • 7 mai à HARNES

- Inauguration d'une rue "ROBESPIERRE" et d'une rue "CORROYER" (Chansonnier Harnésien de la Révolution).
- Concert et banquet Républicain.

### • 26 juin à ARRAS

#### La Maison Robespierre rue Ronville

Une plaque sera inaugurée sur la façade de la Maison de leurs grands parents où les jeunes Maximilien et Augustin Robespierre, orphelins, vécurent leur enfance.

La date choisie est celle, anniversaire, de la Victoire de Fleurus. (voir p. 2).

Cérémonie avec la participation de la Société des Etudes Robespierriennes, de la Sorbonne.

### • 27 et 28 juillet

Commémoration, à ARRAS et FREVENT de la mort de Maximilien et Augustin Robespierre et Philippe Lebas.

### Octobre

Robespierre à travers le cinéma ; soirées ciné club.

Fidèle à Robespierre jusque dans la mort :

## Philippe Le Bas

(1764-1794)

C'est à Frévent que Philippe-François-Joseph Le Bas vit le jour le 4 novembre 1764, près de l'hôtel de ville, au 4 de la rue des Lombards<sup>(1)</sup>. Son père, originaire de Bouvigny-Boyeffles, était "intendant" de monsieur le prince de Rache. Sa mère, lui donna treize frères et soeurs avant de s'éteindre en août 1789.

C'est au collège de Montaigne, à Paris, que Philippe entreprit ses études de droit. Ayant obtenu la licence, il acquit une charge d'avocat au Parlement de Paris.

Son père le rappela ensuite au pays natal. Philippe Le Bas fut nommé en 1791 administrateur du district de Saint-Pol, puis en 1792 du département du Pas de Calais. Le 6 septembre de cette année, il fut élu à la Convention, il y siégea dans les rangs des Montagnards.



Il était intimement convaincu de la pureté des idées de Robespierre qu'il rencontrait souvent, ainsi que Saint-Just, chez le menuisier Maurice Duplay dont il épousa la fille Elisabeth le 26 août 1793.

Le 14 septembre, Philippe Le Bas était nommé au Comité de sûreté générale. Chargé de mission il accompagna Saint-Just, fiancé à sa soeur, dans le Pas de Calais, la Somme, le Haut et le Bas-Rhin.

Il participa en avril-mai 1794 à la bataille de Fleurus contre les Autrichiens. Il devint l'un des deux administrateurs de l'Ecole de Mars.

Lorsque le 9 thermidor, la Convention demanda la mise en accusation de Robespierre et de Saint-Just, Philippe Le Bas demanda pour lui-même semblable mesure. Libéré par le geôlier, repris et transféré à l'hôtel de ville il devança l'échafaud en se tirant un coup de pistolet. Il disparaissait à 30 ans.

Sa femme et le bébé qui leur était né, furent traînés de prison en prison pendant un an.

Ce fils unique de Le Bas deviendra membre de l'Institut de France et précepteur du futur Napoléon III. Savant archéologue il prendra une part prépondérante au transfert de l'obélisque à Paris.

(1) : On peut y voir encore sa maison natale.





## Lettre aux Maires du Pas de Calais

En ce début de 1994, Maître BLEITRACH, Président de l'A.R.B.R., a adressé aux Maires et élus municipaux du département la lettre suivante :

Mesdames, Messieurs,

Notre Association est née de l'idée que la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française pouvait être l'occasion de rendre à notre département, la fierté d'avoir donné à la République et à la France un de ses hommes d'état les plus illustres, Maximilien ROBESPIERRE.

Certes une légende tenace lui a longtemps fait porter la responsabilité d'excès qu'il a pourtant courageusement dénoncés au point de tomber sous les coups de ceux qui les avaient commis.

Son action, son oeuvre sont encore discutées, souvent avec passion, mais son rôle déterminant pour sauver la patrie en danger et les acquis de la Révolution, ne peut être contesté.

*C'est pourquoi notre Association a l'honneur de vous proposer de bien vouloir, à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'Incorruptible, donner son nom à l'une des rues ou l'un des édifices publics de votre commune.*

Il ne manque pas de généreux combats menés en Artois et à l'Assemblée Nationale par ROBESPIERRE qui pourront être évoqués à cette occasion : pour la défense des plus humbles, pour l'égalité, pour le suffrage universel, contre l'esclavage, contre la peine de mort, contre la guerre, contre les discriminations raciales, pour la Démocratie la plus large... autant d'idées généreuses qui n'ont pas toujours été comprises dès 1789. La population et notre jeunesse découvrirait avec profit la réalité des grandes aspirations qui guidèrent l'action de leur concitoyen ROBESPIERRE.

Espérant que notre proposition sera accueillie favorablement...etc...

Un extrait du discours du Maire, M. DELANSORME, prononcé en 1933 pour l'inauguration du budget de Robespierre (cf notre bulletin n°2) était joint à cet envoi.

26 juin 1794

## La victoire de Fleurus

### Un tournant décisif

**"Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées.**

**Les jeunes gens iront au combat,  
Les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances,  
Les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux,  
Les enfants mettront le vieux linge en charpie,  
Les vieillards se feront transporter sur les places publiques pour exciter le courage des premiers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République".**

Cette proclamation placardée sur toutes les mairies dès le 23 août 93 dit bien à quel effort gigantesque est appelée la patrie toute entière. Les menées contre-révolutionnaires, les résistances aux réquisitions et aux incorporations, les agissements des spéculateurs, le manque de bras dans l'agriculture vont dans les mois suivant aggraver la situation intérieure et répandre la misère et la faim.

La popularité, l'énergie et l'autorité de Robespierre à la tête du Comité de Salut Public vont être déterminantes pour entraîner le peuple dans un élan sans précédent jusqu'à la victoire.

Elle ne se dessinera que le 8 messidor (26 juin 1794). La France supporte alors le poids terrible de 1 million d'hommes sous les drapeaux.

COBOURG attaqua Jourdan à FLEURUS, le 26 juin face à Charleroi. St-Just prit une part prépondérante à la bataille, ramenant sans cesse les colonnes à l'assaut, et arrachant la victoire. Jourdan et Pichegru firent ensuite leur jonction à Bruxelles, libérant la Belgique.

La Patrie était sauvée.

Maintenant que la victoire était quasi assurée, la lassitude de la terreur grandit vite. L'idée d'accorder leur dû à ceux qui avaient le plus enduré les sacrifices exigeait une rigueur que beaucoup refusaient.

Après Anvers, Liège tomba aux mains des armées de la République, le 9 thermidor an II : le même jour que Robespierre, St-Just, Lebas... qui avaient forgé ces victoires.

## Un ouvrage de référence :

### "La terreur à Saint-Omer" de Michel Lancelin

Albert Soboul écrivait :

"L'histoire locale demeure indispensable à qui veut saisir la vie profonde de la Nation et peut-être plus qu'à toute autre période durant celle de la Révolution".  
C'est-à-dire l'intérêt du dernier ouvrage de Michel Lancelin.

### I "La Terreur à Saint-Omer" (Imprimerie de l'Indépendant - 4<sup>ème</sup> trimestre 1993)

Il nous vient après trois autres :

"Saint-Omer entre 1789 et 1791"

"Saint-Omer en 1792 L'année tournante".

"Saint-Omer à la veille de la Terreur".

L'ensemble se réfère à la thèse de doctorat

d'Etat es lettres de Michel Lancelin soutenue en 1983.

En 1789, Saint-Omer est une des villes les plus importantes du Pas de Calais (Plus de 21 000 habitants presque à égalité avec Arras). L'étude couvre la période de septembre 1793 à juillet 1794 et fouille toutes les conséquences de cette république de l'an II, à vocation égalitaire et sur la société audomaroise. (les classes sociales, les mentalités, les événements locaux, ...).

Pour Michel Lancelin, l'épisode de la Terreur à Saint-Omer ne peut se concevoir sans la guerre si menaçante à ses portes.

La ville longtemps dominée par des autorités modérées (Girondines surtout) passe sous l'influence d'une Société populaire Montagnarde, activiste qui entend d'organiser la "mobilisation générale des Audomarois".

Le proconsul tout puissant envoyé dans le Pas de Calais, Joseph Le Bon, se montrera modéré dans la répression à Saint-Omer. Volonté de ménager Lazare Carnot particulièrement attaché à cette ville, et lucidité des clubistes

locaux. Il est significatif que la guillotine ne fut jamais dressée sur la grand-place de Saint-Omer.

En revanche, la ville n'échappe pas à la vague déchristianisatrice de l'automne 1793, aux revendications du petit peuple pour le partage des subsistances.

Outre un remarquable travail scientifique d'étude de sources jusqu'ici ignorées (tableaux, additifs multiples, registres établis...), le mérite de Michel Lancelin est de faire revivre les idéaux et les enjeux de la révolution dans notre département, à travers les aspirations du "Provincial".

Comme il le dit lui-même :

*"Les habitants de Saint-Omer, en tout cas, ne restèrent pas insensibles à la Révolution : partisans et adversaires la vécurent intensément et profondément".*

Un ouvrage à lire absolument qui enrichit à la fois l'histoire de la Révolution et celle de notre région.



# Robespierre Académicien et Avocat

## textes d'Avant la Révolution 1789

Une étude de Jean Claude Vanfleteren, sur Robespierre poète et Rosati, parue dans nos premiers bulletins, "Le cahier de doléances des savetiers d'ARRAS, et le travail de M. Commun sur "l'Affaire Deteuf", sont les seules publications relatives aux écrits de Robespierre, encore modeste avocat que nous ayons faites jusqu'alors, c'est peu. Voici 2 autres extraits de textes.

\*\*\*

### 1) "Les droits et l'état des bâtards"

C'est un discours prononcé le 27 avril 1786 devant l'Académie d'ARRAS par M. de Robespierre alors chancelier de cette docte assemblée.<sup>(1)</sup>

Le lecture (64 pages) en dura 7 quarts d'heure, en voici les pages 12 et 13 :

*"Si l'on remonte aux causes des dangers auxquels les bâtards sont exposés, on verra qu'elles se réduisent à deux principales : la honte et la misère. La honte, qui force les mères à abandonner le soin de leur sûreté, de peur de trahir le secret de leur foiblesse ; la misère, qui ne leur permet pas de pourvoir à leur éducation.*

*Quant au premier de ces deux principes, il faut bien se garder de l'affaiblir : ce seroit renverser le plus puissant appui de la pudeur et le dernier rempart des mœurs ; mais l'autre, on peut et on doit toujours l'attaquer.*

*L'idée de soulager la misère du peuple n'est ni neuve ni recherchée ; mais elle est juste et vraie ; et elle s'applique avec une force particulière au sujet que nous traitons. Pourquoi m'abstiendrais-je d'indiquer un remède au mal qu'il s'agit de guérir ? Parce qu'il seroit trop simple ? Trop facile et trop salutaire ? Parce qu'avec le mal particulier, il pourroit encore en guérir une infinité d'autres ? D'ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de ramener souvent l'attention publique sur les principes d'administration les plus évidens, de sortir des idées trop vagues pour les rendre plus sensibles aux yeux des politiques, en montrant leur influence particulière sur tel désordre frappant dont ils n'avoient peut-être pas encore saisi tous les rapports.*

*Enfin, la nature même de mon sujet m'oblige de dire que plus ils s'appliqueront à soulager le peuple et à lui procurer l'exemple qu'ils lui doivent, plus ils diminueront le nombre des victimes dont je parle. La misère corrompt les mœurs du peuple et dégrade son âme ; elle le dispose au crime en étouffant en lui le germe de l'honneur et le sentiment naturel que l'homme a de sa propre dignité. Elle le force à fuir le joug du mariage."*

### 2) La plaidoirie en faveur de Louis Maire Hyacinthe DUPOND

Pour une affaire d'héritage, Dupond a été enfermé 12 ans, prétendument fou, à l'asile d'Armentières, suite à une lettre de cachet obtenue par son frère, procureur au Conseil d'Artois.

Le procès eu lieu au début de 1789 en pleine campagne pour les Etats Généraux.

*"Voyez encore, Sire, même chez les peuples qui paroissent florissans, voyez, sous les dehors de ce luxe imposant et de cette prétendue opulence publique qui fascine les yeux des administrateurs sans vertu, les fortunes énormes de quelques citoyens fondées sur la ruine et sur la misère des autres ; portez vos regards au-delà de cette enceinte brillante de courtisans, qui dérobent aux princes la vue des hommes, au-delà de ces palais magnifiques qui leur cachent les chaumières, et voyez les artisans, les laboureurs au désespoir, cette multitude de citoyens de diverses conditions, qui forment le corps de chaque nation, disputant sans cesse à l'avidité du fisc, à l'injustice, à la dureté des riches cette modique portion de salaires ou de revenus qui suffit à peine pour soutenir leur inquiète et douloureuse existence. Voyez surtout cette classe, la plus nombreuse de toutes, et que l'orgueil croit flétrir par le nom de peuple, si sacré et si majestueux aux yeux de la raison, presque forcée, par l'excès de sa misère, à oublier la dignité de l'homme et les principes de la morale, au point de regarder la richesse comme le premier objet de sa vénération et de son culte, la bassesse servile et la flatterie envers les riches et les puissans comme un devoir, l'oppression comme son état naturel, la protection des loix comme une faveur presqu'inespérée..."*

*"Il est temps que cette idée de Dieu, employée si long-temps par l'adulation pour assurer aux chefs des empires une puissance illimitée et monstrueuse, serve enfin à rappeler les droits imprescriptibles des hommes ; il est temps de reconnoître que la même autorité divine qui ordonne aux Rois d'être justes, défend aux peuples d'être esclaves, par la raison qu'elle leur ordonne d'être bons et vertueux et d'adopter un ordre de société qui les conduise à ce but..."*

*"Or, par-tout où l'homme est dans l'esclavage, il ne peut y avoir que les crimes de la violence et les crimes de la lâcheté, que des esclaves corrompus, rampans, sous des maîtres encore plus vils ; la liberté seule peut donner l'essor à tous les talens et à toutes les vertus qui honorent la nature humaine ; donc toutes les loix, toutes les institutions incompatibles avec elle, sont diamétralement opposées au but essentiel de la société, et cassées, pour ainsi dire, d'avance, par son immortel fondateur..."*

(1) : Ce texte a été publié en 1971 par l'Académie d'ARRAS accompagné d'une passionnante étude de M. le Chanoine L.N. BERTHE, archiviste diocésain. Dans la même brochure un discours de Lazare CARNOT (25 mai 1787 à l'Académie d'ARRAS) sur "le pouvoir de l'habitude".



# Vendée : le refus de la falsification

## I Que reste-t-il du bicentenaire ?

En 1993, on aurait pu commémorer le bicentenaire de l'oeuvre de la Convention et du Comité de salut public, les exploits des soldats de l'an II menés par Saint-Just, Hoche, Jourdan, Marceau..., l'intervention du peuple sans-culotte dans la vie politique première expérience d'une démocratie directe. On pouvait rendre hommage aux sacrifices de Marat, Bara, Viala, Châlier, Le Pelletier Saint-Fargeau...

Mais le choix fut tout autre :

"Auriez-vous condamné à mort Louis XVI ?" Toute révolution ne débouche-t-elle pas sur la Terreur ? (n'est-ce pas Soljenitsyne ?) et, thème de prédilection de l'offensive "révisionniste" : "la Vendée victime de la République".

Le débat a été dévié autour du mot : "Génocide", apparu en 1943 pour qualifier toute l'horreur de l'Holocauste nazi.

C'est en 1985 que l'étudiant d'extrême-droite, Sécher soutient une thèse à la Sorbonne sur le soit-disant "Génocide franco-français" lui valant les félicitations de Pierre Chauu. Depuis lors et malgré les réfutations scientifiques, le clou n'a cessé d'être enfoncé dans le but de banaliser le génocide nazi, de lui inventer un précédent.

## II Une médiatisation orchestrée :

Le 30 décembre 1993 un film de quatre-vingt dix minutes était diffusé sur France 3 à la gloire des Blancs de la Vendée avec le concours du spectacle du Puy-de-fou de de Villiers. Seules les thèses "révisionnistes" (selon le mot d'Albert Soboul) étaient exposées : la bonté des vendéens, l'héroïsme de leurs chefs, la sauvagerie des bleus aiguillonnés par des représentants en mission surnois. Et puis, bien sûr, le Génocide et même le "four humain", préfiguration de la chambre à gaz et du four crématoire !!!

Les revues d'histoire "Grand Public" s'en sont donné à coeur joie : enquête sur l'histoire n° 5 "La Vendée La Terreur", Historia n° 554 de février avec un dossier "La Guerre de Vendée" et un "Spécial" Historama (n° 20) sur "La Vendée en guerre". Les rédacteurs des articles sont les "nouveaux muscadins" (comme dit Max Gallo dans sa lettre ouverte à Maximilien Robespierre) : les Sécher, Chauu, de Viguerie, Guicheteau, Tulard...

Seules "L'histoire" d'octobre et "Notre Histoire" de décembre ont donné la parole aux spécialistes soucieux d'un travail scientifique (et non à la "mémoire oralisée de la grand-mère") : François Lebrun (Université de Rennes II) et Jean-Clément Martin (Université de Nantes).

## III Pourquoi la guerre de Vendée ?

Il n'est pas inutile de rappeler une chronologie minimale de la guerre civile.

Elle éclate en mars 1793 par le refus de se soumettre à la levée de 300 000 hommes ordonnés par la Convention.

Elle débute par des atrocités commises par les Vendéens de Charette à Machecoul et à Montaigu.

La bataille militaire indécise jusqu'à l'automne 1793 tourne nettement à l'avantage des Bleus à partir d'octobre. Ceci pour 3 raisons essentielles : l'action efficace du Comité de Salut Public (réorganisé en juillet par l'entrée de Robespierre, puis celles de Carnot, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois). La stabilité retrouvée du commandement des troupes républicaines avec les généraux Kléber, Marceau et aussi Westermann puis Turreau. L'erreur stratégique des chefs vendéens quittant leur bocage pour une longue "virée de Galerne" épuisante, au-delà de la Loire, qui tourne à la catastrophe pour eux.

Le 12 décembre 1793, les troupes vendéennes sont écrasées au Mans puis à Savenay.

En janvier 1794, le général Turreau reçoit l'ordre de pacifier la Vendée et "d'exterminer les brigands". Ses douze "colonnes infernales" se mettent en marche quadrillant la Vendée. C'est ce fameux

plan Turreau qui est au centre de la polémique : c'est lui qui est prétendu "plan d'extermination du peuple vendéen" (?) soit disant décidé par le comité.

L'accusation ne résiste pas à l'examen.

## IV La guerre militaire de Vendée n'était pas terminée en décembre 1793.

Certes Westermann écrit après Savenay qu' "il n'y a plus de Vendée" et "qu'il a tout exterminé".

Cette lettre équivoque est prise pour argent comptant par les révisionnistes, alors qu'on ne peut ignorer le côté fanfaron de ce général dantoniste. Des militaires se servent de la guerre de Vendée pour se mettre en valeur, (c'est l'avis de Jean-Clément Martin). Il faut faire la part de "l'emphase révolutionnaire". Tel le discours de Barère, le 1<sup>er</sup> août 1793 (six mois avant les colonnes de Turreau) alors que la République n'est plus qu'une "ville assiégée" "Détruisez la Vendée épargnez les femmes, les enfants et les patriotes".

Martin a montré que la surenchère concernant la Vendée s'inscrivait logiquement dans le combat des factions parisiennes mené sans répit entre octobre 1793 et avril 1794. Notamment par Père Duchesne (Hébert) et le ministre de la guerre (Bouchotte).

Le passage de la Loire par l'armée vendéenne





Il ne suffit pas que Westermann écrive le 23 décembre 1793 : "il n'y a plus de Vendée" comme d'autres l'avaient fait avant lui pour que cela soit exact. L'armée de Charette, de Stofflet les "brigands" de La Roche Jaquelein existaient encore ainsi que la chouannerie bretonne.

En résistant plus de deux ans aux troupes de la Convention, Charette et Stofflet montreront que les vendéens possédaient encore de forces armées.

## V Les colonnes infernales : mythe et réalité

La mémoire vendéenne, choquée par l'ampleur de la répression s'est perpétuée, s'est transformée, jusqu'à nous, diabolisant les uns, magnifiant les autres au point où les récits des événements eux-mêmes deviennent suspects.

Jean-Clément Martin jeta un "pavé dans la mare" lorsqu'il publia un essai au titre explosif :

"Le massacre des Lucs en février 1794 a-t-il eu lieu ?" De même "les noyades de Nantes de Carrier" sont-elles réelles ("ou inventées" lors du procès de Carrier en novembre-décembre 1794 en pleine période de réaction thermidorienne) ?

Contrairement aux affirmations des révisionnistes, les colonnes de Turreau ne se sont pas toutes illustrées par la systématisation de la répression.

François Lebrun montre sans être contredit, que 2 colonnes, sur 12, s'illustreront tragiquement par leurs exactions.

Turreau est aussi un personnage controversé. Ne contrôlant pas complètement ses troupes, il semble être "à la remorque" plus qu'il n'impulse la répression. Il sera relevé de ses fonctions en mai 1794 (avant Thermidor) sans doute grâce à l'insistance de Robespierre ; un Robespierre "qui ne couvre en aucune façon les crimes commis en Vendée". (cf. J-C Martin dans "les brûlures de l'Histoire, du 23 novembre 1993 "la Vendée, génocide ou massacre" ?)

## VI Robespierre et la Vendée : réalisme et modération

Turreau sera rappelé par Robespierre qui préconise une pacification douce que continuera Hoche en 1795. Quant à Westermann, (responsable des charges de Cavalerie sans pitié) et Ronsin, ces généraux sans humanité, Robespierre les éliminera avec les factions hébertistes et dantonistes du printemps 1794.

La preuve de la politique de modération menée par Robespierre en Vendée, c'est le rappel de Carrier. Jean-Baptiste Carrier fut proconsul tout puissant à Nantes d'octobre 1793 à février 1794. Menacée de famine, en proie aux trahisons, Nantes, aux portes de la Vendée connaît des mois terribles de répression et d'excès. Carrier règne en despote. Des protestations remontèrent jusqu'au Comité de Salut Public. Robespierre envoya alors à Nantes le jeune Marc-Antoine Jullien fils du conventionnel, un ami personnel.

Jullien est menacé de mort par Carrier. Il écrit quatre lettres à Robespierre où il n'était question que du :

"rappel de Carrier qui tue la liberté. Qu'on n'attende pas un jour pour rappeler Carrier. Rappelez Carrier, envoyez à Nantes un représentant montagnard, ferme, laborieux et populaire... Il faut sauver Nantes, éteindre la Vendée, réprimez les élans despotiques de Carrier".

Le 6 février 1794, Carrier fut remplacé par l'intégral Prieur de la Marne. Grâce à Robespierre, la sérénité revient à Nantes.

## VII Situer les responsabilités

Le mouvement révisionniste s'est divisé : l'extrême-droite et l'aveuglement des Sécher-Chaunu et consorts étaient trop "tapageurs" et gênaient certains enjeux politiques. Autour de de Villers s'est constitué un second courant révisionniste propagateur du "Populicide", du génocide au rabais, et criant à tout propos : "Nous sommes tous des Vendéens".

Notre indignation contre ces falsificateurs de l'histoire et la part belle qui leur est faite auprès du grand public, ne nous fera pas dévier de notre souci de reconstituer scrupuleusement la réalité.

Chercher à comprendre, sans nier qu'il y ait eu escalade des repréailles de part et d'autre, actes d'héroïsme et crimes impardonnables dans les deux camps.

Certes les paysans Vendéens se sont retrouvés majoritairement derrière les bannières du roi et de la religion. Mais ils se sont surtout dressés au départ contre une bourgeoisie urbaine, se réclamant légitimement de la Révolution, et tout autant empressée d'agrandir ses terres en s'appropriant les Biens Nationaux. Frustrés, et déçus d'une Révolution qui, non seulement ne leur donnait pas la terre, mais les en arrachait pour aller faire la guerre, les "Jacques" de la Vendée devenaient une proie facile pour la contre-révolution...

Mais mon propos n'est pas de développer ici un sujet aussi considérable. J'ai surtout voulu exprimer une rancœur que j'espère partagée contre une réactivation accrue des thèses contre-révolutionnaires mêmes les plus dangereuses pour la République.

Bruno Decriem

### Éléments de biographie :

**Sécher** : Le Génocide franco-français : La Vendée-Vengée.

**de Villiers** : Lettre ouverte aux coupeurs de têtes et aux menteurs du Bicentenaire.

**Sécher** : Juifs et Vendéens : d'un génocide à l'autre. La manipulation de la mémoire.

**Steven L- Kaplan** : Adieu 89 (Fayard 1993) chapitre VII : la Vendée.

**Lebrun / Dupuy** : Les résistances à la Révolution (Editions Imaggo - 1987) (colloque de Rennes)

**Oury** : Les chapelets de Macheoul - (scandéditions - 1993).

**Martin** : Guerre et répression : la Vendée et le monde (colloque de Cholet) (Ouest Editions - 1993).

**A lire aussi** : "Quatre vingt treize" de Victor Hugo et les oeuvres de J. Huguet



# La Convention nationale abolit l'esclavage

Nous ne saurions mieux faire pour souligner cet événement que d'emprunter au dernier numéro des "Annales Historiques de la Révolution Française" (1) consacré aux "Révolutions aux Colonies" les premières lignes de la préface de Michel VOVELLE.

*"Il est des anniversaires qu'il convient de ne pas oublier : le 16 pluviôse an II (4 février 1794), le Convention nationale décrétait l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, mettant pour un temps l'expression solennelle de la loi en accord avec les principes et les valeurs de la République démocratique. Elle apportait, ce faisant, sa caution à l'initiative prise sur place à Saint-Domingue par ses commissaires, Sonthonax et Polverel les 29 août et 21 septembre 1793. Gestes symboliques, anticipations s'il en fut, même si l'on sait que Bonaparte consul mettra fin dès 1801, pour près d'un siècle, à cette audace. Ce caractère éphémère n'enlève rien à la portée historique d'une mesure qui s'inscrit au rang de celles qu'il importe de rappeler en ces années 93 et 94, où le souvenir de la Révolution ne se résume pas, quoiqu'en disent les médias, à la commémoration de l'insurrection vendéenne."*

Un colloque consacré à Léger Félicité Sonthonax s'était tenu en septembre 1990.

Un colloque international sur "Les abolitions de l'esclavage 1793-1794-1848 de Sonthonax à V. Schoelcher" vient de se tenir du 3 au 5 février 94 à l'Université de Paris VIII.

## Léger Félicité Sonthonax

Né à Oyonnax le 7 mars 1763. Licencié en droit à Dijon, avocat au parlement de Paris. Journaliste dès le début de la Révolution. Adhère aux Jacobins en 1790 - s'engage dans le combat pour l'abolition de l'esclavage. Envoyé par Brissot en avril 1792 à S' Domingue pour faire appliquer le droit de vote aux hommes de couleur et noirs libres des colonies.

S' Domingue, isolée par la déclaration de guerre à la Grande Bretagne, Sonthonax (et Polverel) y proclament l'abolition de l'esclavage le 29 août 1793 (S' Domingue compte alors 30 000 colons blancs, 35 000 mulâtres et 450 000 esclaves). Six députés : noirs, blancs et mulâtres partent pour la France en octobre 93. Le 3 février 1794 ils sont admis à la Convention. On y lit la proclamation de Sonthonax. Le Convention décide de la faire sienne. Le 4 février 1794 la France abolit l'esclavage.

Accusé à la fois par le parti colonial et par les Montagnards (parce que protégé de Brissot) Sonthonax sera arrêté le 8 juin 1794 et ramené à Rochefort. Jugé il sera relaxé en octobre 1795. Renvoyé à S' Domingue en mai 1796 et accueilli triomphalement il finira par s'opposer à Toussaint-Louverture et à l'autonomie de l'île. Député au Conseil des cinq cents, le coup d'Etat du 18 Brumaire met fin à sa carrière politique. Exilé de Paris en avril 1813 il mourra quelques mois plus tard à Oyonnax, à 50 ans.

(1) On peut consulter cet ouvrage à la bibque de l'A.R.B.R. à Carvin.

**" On goûte un plaisir philosophique à considérer que la Révolution a été faite en définitive pour les acquéreurs de biens nationaux et que la Déclaration des Droits de l'Homme est devenue la charte des propriétaires."**

Anatole France  
"Le mannequin d'osier"

## 1794 (ans II et III)

### Nivôse :

Reprise de Marseille (16 janvier).

### Pluviôse :

Offensive des Indulgents.

Le Français langue obligatoire des Actes Publics.

Crédit de 10 millions pour les Indigents.

Toussaint-Louverture rallie le gouvernement révolutionnaire.

**Abolition de l'esclavage dans les colonies (4 février).**

Suicide de J. Roux dans sa prison (10 février).

### Ventôse :

Séquestre des biens des suspects (Rap. S' Just).

Les Cordeliers se proclament en insurrection.

Arrestation des chefs cordeliers (Hébert, Romoro...) (13 mars).

Ouverture du Muséum d'histoire naturelle.

Cendres de J.J. Rousseau au Panthéon.

### Germinal :

**Exécution des chefs Cordeliers (24 mars)**

Dissolution de l'armée révolutionnaire  
Arrestation des Indulgents (Danton, Desmoulin...) (30 mars).

### Floréal :

**Exécution des Indulgents (5 avril)**  
Institution du Culte de l'Etre Suprême.

### Pralrial :

Tentative d'assassinat de Robespierre (23 mai).

Fête de l'Etre Suprême (8 juin).

**Début de la grande terreur (10 juin).**

### Messidor :

Paoli offre la Corse aux Anglais.

**Victoire de Fleurus (26 juin).**

L'Armée française entre à Bruxelles.

Création de l'Ecole Normale Supérieure.

### Thermidor :

La Commune publie le "Maximum des salaires".

Discours de Robespierre à la Convention

(26 juillet).

Arrestation de Robespierre, S' Just, Lebas... (27 juillet).

**Exécution de 22 Robespierristes (28 juillet).**

Réorganisation du Tribunal Révolutionnaire (10 août).

### Fructidor :

Gouvernement révolutionnaire réorganisé en 16 Comités.

Chasse aux Jacobins et aux sans-Culottes.

### Sans-culottides :

Séparation de l'Eglise et de l'Etat.  
Cendres de Marat au Panthéon.

### Brumaire (an III) :

Fermeture des Clubs des Jacobins (19 novembre).

Exécution de Carrier (5 décembre).

Abolition du Maximum - Libéralisme économique (24 décembre).

L'Armée française entre en Hollande (27 décembre).



# Les derniers jours de Robespierre



Robespierre à la séance du 9 Thermidor.  
(Croquis à la plume par Perseval de Grandmaison. Bibliothèque nationale. Collection Hennin.) Photo Hachette.

Physiquement affaibli par trop de veilles et de privations, Maximilien Robespierre paraît en fait avoir été paralysé par les incertitudes et les angoisses nées de contradictions dont il sentait les effets plus qu'il n'en voyait la cause. Il était pourtant toujours aussi déterminé dans la lutte politique face aux exigences de la situation immédiate. Mais à la fin du printemps de l'an II, la victoire militaire se profilant à l'horizon, il sentit le besoin de prendre de la distance, aussi s'abstint-il après le 10 messidor de se rendre aux réunions du Comité de Salut public. Depuis son rapport du 18 floréal et la fête du 20 prairial, une sourde hostilité se structurait en opposition au sein même de la Convention et des comités, jusque dans les sections de Paris. Elle associait la gauche (Billaud-Varenne, Collot d'Herbois) et la droite (Carnot, Barère) des comités, les représentants en mission rappelés en raison de leurs excès ou de leurs intrigues, anciens dantonistes de la Plaine et "néo-hébertistes", athées que l'Être suprême avaient laissés cois, pouvoirs rivaux, etc. Derrière eux, tous les "honnêtes gens", la grande bourgeoisie inquiète mais aussi le petit peuple dont les conditions de vie et

de salaire se dégradèrent de nouveau malgré le maximum...

Robespierre tenta de réagir aux Jacobins où il intervint quatorze fois pour alerter l'opinion publique. Le 5 thermidor, à la demande de Saint-Just, il accepte de jouer la carte du compromis au sein du Comité de Salut public. Mais un compromis pour quelles fins ? Le 8 thermidor il se rendit à la Convention puis aux Jacobins où, sans prévenir quiconque, il fustigea en général tous ses ennemis, attaquant particulièrement Cambon, Barère, Carnot, Billaud-Varenne. Craignant pour leur vie, unis pour la circonstance grâce à l'entregent de Fouché et à l'aide de Amar du Comité de Sécurité générale, à l'audace de Tallien et à la complicité de Collot d'Herbois qui présidait, ses adversaires de droite comme de gauche s'organisèrent dans la Convention, le 9 Thermidor, pour empêcher Robespierre et ses amis de s'exprimer.

Décrété d'accusation, arrêté avec ses amis par la garde de la Convention, reconduit de la prison du Luxembourg à l'Hôtel de ville proche où se rassemblèrent trois mille cinq cents sectionnaires

armés venus de dix-neuf sections sur quarante-huit grâce à l'initiative des autorités robespierristes de Paris, Robespierre vécut son dernier jour comme paralysé au milieu de l'agitation désordonnée qui régnait dans la Maison commune.

Pouvait-il devenir l'homme d'un coup de force, d'un *pronunciamiento* contre la représentation nationale dont il avait toujours fait le garant de l'unité de la République ? Accréditer l'accusation de dictature portée contre lui personnellement ? Et pour quelles fins s'insurger si le peuple fait défaut, dix-neuf sections, d'ailleurs inactives, sur quarante-huit ! Tenta-t-il de se suicider peu de temps avant l'arrivée des troupes de la Convention. Le 10 Thermidor, à deux heures du matin ? Assurément pas, ce fut le gendarme Merda qui lui fractura la mâchoire d'un coup de pistolet. Les vainqueurs, eux ne perdirent pas de temps : en fin de journée, avec vingt et un de ses compagnons, Maximilien fut conduit à l'échafaud au milieu des manifestations de joie des quartiers riches de l'ouest de Paris ; quatre-vingt-six robespierristes le suivirent les jours suivants. Madame Duplay qui l'avait tant protégé se suicida...

(Extraits du "Robespierre" de C. Mazauric)

*"Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution : vous verrez le despotisme militaire s'en emparer, et le chef des factions renverser la représentation nationale avilie..."*

Robespierre  
à l'avant-veille de sa mort, le 8 Thermidor

*... "nous périrons pour n'avoir pas voulu saisir un moment marqué dans l'histoire des hommes pour fonder la liberté ; nous livrons notre patrie à un siècle de calamités, et les malédictions du peuple s'attacheront à notre mémoire, qui devait être chère au genre humain..."*  
ibidem



**A.R.B.R.**

Je, soussigné (e) sollicite mon adhésion :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature : \_\_\_\_\_

je verse :  50 F     100 F     200 F

joindre chèque libellé : **A.R.B.R.**

**A.R.B.R.** Association départementale - Maison des Sociétés, rue Aristide Briand 62000 ARRAS

Président : Maître Fernand BLEITRACH, avocat.



# SOMMAIRE du n° 18

## Le dernier livre de Jean Huguet

Jean Huguet auteur de "Robespierre ou la vérité de la Révolution" sera l'invité de l'A.R.B.R. en mai 1994 et prononcera 4 conférences dans notre département.

Nous venons de recevoir son dernier livre consacré à la Guerre de Vendée et le recommandons à nos amis.

### Commentaires de la Guerre de Vendée

C'est un livre d'une réflexion qui s'est étendue sur plusieurs dizaines d'années, s'appliquant à répondre à l'inépuisable question : **Jacquerie ou complot ?** (Commentaire 1) ; et aboutissant au Commentaire 7 : **Pour en finir avec la guerre de Vendée.**

7 commentaires composent ce livre ; partagés entre les réflexions (signalées ci-dessus) et 9 récits : "Naissance du mythe" (19 mars 1793) ; "Le bastion patriote" (Les Sables d'Olonne) ; "Françoise de Lépinay" (plus qu'une amazone) ; "Mgr d'Agra" (imposteur et complice) ; "Barère de Vieuzac" ("Détruisez la Vendée !") ; "Luçon" (l'étrange défaite) ; "Talmont le chouan parmi les vendéens". (La "Virée" suicidaire) ; "Turreau" (l'énigme) ; "Les Lucs" (le mythe actualisé).

Ce livre ne ressemble à aucun autre de l'historiographie du Bicentenaire.

L'auteur, Jean Huguet, fils d'un patron pêcheur de la Chaume d'Olonne, fut professeur à Paris, puis secrétaire-général du Prix des Libraires, fondateur des Jeunesses littéraires françaises et internationales, critique littéraire. Auteur de plus de 50 ouvrages publiés, il a obtenu le Prix "Vendée" pour l'ensemble de son oeuvre vendéenne.

Il est l'auteur, outre le "Coeur", d'une "chronique de l'An I de la Vendée" (2 tomes 1986-1987 ; R. Laffont) et de "Robespierre ou la vérité de la Révolution" (1992).

#### page 1 :

1994 : Notre programme  
Philippe Lebas

#### page 2 :

Lettre aux Maires  
La victoire de Fleurus  
Terreur à S'-Omer

#### page 3 :

Robespierre avocat  
textes

#### page 4-5 :

Vendée : la falsification

#### page 6 :

Abolition de l'esclavage  
L'année 1794

#### page 7 :

Les derniers jours de  
Robespierre

#### page 8 :

Jean Huguet Historien Vendéen  
S'-Just

## Sauvons la Maison de Saint-Just

Nous avons déjà eu l'occasion de dire tout l'intérêt que nous portons à l'action opiniâtre que mène depuis sept ans "L'Association pour la sauvegarde de la Maison de Saint-Just".

M. Bernard VINOT et ses amis ont, au prix d'efforts considérables et de sollicitations persévérantes, réussi à sauver d'une ruine inéluctable cette demeure. La toiture a pu être restaurée à temps.

### Mais il reste encore énormément à faire

Le Comité de l'A.R.B.R. a tenu à apporter sa contribution à l'oeuvre courageuse entreprise par M. VINOT et son Comité.

Ce que nous voulons surtout dire aujourd'hui aux "amis de Robespierre" c'est qu'ils peuvent eux aussi contribuer à sauver ce précieux élément de notre patrimoine en envoyant un chèque à l'ordre de :

L'Association pour la sauvegarde  
de la Maison de St-Just  
B.P. 126  
02303 CHAUNY. (1)

(1) Si vous le souhaitez, un reçu fiscal correspondant à votre don vous sera envoyé.

Parlez-en aussi à votre entourage et n'hésitez pas à faire un jour un détour par BLERANCOURT (Aisne) (la sortie est indiquée sur l'autoroute A1)

La découverte au coeur du village de cette demeure si chargée d'histoire émeut et rend insupportable l'idée qu'on ne puisse au plus vite lui restituer tout le prestige qu'elle mérite.



S'-Just habita cette maison de 1776 à 1792